

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 27 juin 2024 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 27 juin 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 30 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance 2 personnes ont quitté l'instance.

Décision n°20240639

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu la décision du conseil des études et de la vie universitaire du 28 mars 2024.

Frais d'inscription master CoDaS de Grenoble – INP, Ensimag, UGA

Le Conseil d'administration approuve les frais d'inscription de 8000€ pour les étudiants de l'Union européenne et hors Union européenne, du master Communications engineering and Data Science (CoDaS) de Grenoble INP – Ensimag, UGA, à compter de la rentrée 2024/2025.

*Nombre de présents : 18
Nombre de pouvoirs : 11
Total présents et représentés : 29
Nombre de votants : 29
Nombre d'abstentions : 5
Total des suffrages exprimés : 24*

*Nombre de voix défavorables : 2
Nombre de voix favorables : 22*

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés


Etienne GHEERAERT
Vice-président du Conseil d'administration
en charge de la stratégie, des RH et du DD&RS
Institut polytechnique de Grenoble

Etienne GHEERAERT

Vice-président du Conseil d'administration
en charge de la stratégie, des RH et du
DD&RS

Transmis au Rectorat le : 02/07/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.